**Fonctions générales**

Les préposé(e)s à la sécurité sont des personnes qui se portent volontaires pour guider les gens lors d’une évacuation. Si certains membres du personnel, invités ou invitées ont besoin d’aide pour quitter les lieux, les préposé(e)s à la sécurité seront là pour leur prêter mainforte. Si une préposée ou un préposé a besoin de renforts, il faut le signaler à l’équipe d’intervention d’urgence (EIU) et aux premières répondantes et premiers répondants.

**Responsabilités**

Préposé(e)s à la sécurité internes

* Diriger les membres du personnel, les visiteuses et les visiteurs, en particulier les personnes en situation de handicap, le long des trajets d’évacuation ou jusqu’aux abris d’urgence à l’intérieur de l’établissement
* Vérifier que tout le monde a quitté les bureaux, les salles de conférence, les toilettes et toutes autres pièces fermées, avant de quitter la zone assignée.
* Aider toute personne dans l’incapacité de quitter la zone; si une aide supplémentaire est requise, communiquer avec l’EIU et les premières répondantes et premiers répondants.
* Vérifier que les portes et les fenêtres sont fermées mais non verrouillées.
* Prendre note de tout dommage apparent ou inhabituel.
* Déconnectez les services essentiels (p. ex. le gaz) avant d’évacuer la zone.
* Récupérer le matériel de secourisme et l’apporter au point de rassemblement ou à l’abri.
* Quitter la zone en suivant les autres vers le point de rassemblement ou l’abri.
* Faire état du statut d’évacuation de la zone en arrivant au point de rassemblement ou à l’abri.

Préposé(e)s à la sécurité externes

* Se placer le long du trajet d’évacuation pour diriger les gens vers le point de rassemblement.
* Participer au contrôle des entrées et des sorties afin de ne pas bloquer les voies d’évacuation.
* Dégager les voies d’accès à l’établissement afin que les véhicules des premières répondantes et des premiers répondants puissent les emprunter.
* Participer aux opérations de recherche et de sauvetage, à la demande des autorités, à condition d’avoir suivi une formation à cet effet.
* Coordonner les prochaines étapes avec les premières répondantes et premiers répondants.

Préposé(e)s à la sécurité des points de rassemblement et des abris

* Faciliter l’accès au point de rassemblement ou à l’abri.
* Maintenir l’ordre.
* Transmettre les renseignements sur l’évolution de la situation à mesure qu’elles sont diffusées par l’équipe d’intervention d’urgence.
* Prodiguer les premiers soins, s’il y a lieu, à condition d’avoir suivi une formation en secourisme.
* Prêter attention aux besoins des personnes en situation de handicap et des personnes aînées.

Après l’incident, les préposé(e)s à la sécurité doivent soumettre leurs observations et commentaires à l’équipe d’intervention d’urgence, notamment à propos des points à améliorer.

Les préposé(e)s à la sécurité doivent suivre une formation dans des domaines tels que le secourisme, la gestion de la circulation et les opérations de recherche et de sauvetage. Ces types de cours sont offerts par diverses sources, y compris les services d’incendie locaux, la [Croix-Rouge canadienne](https://www.croixrouge.ca) et la [Croix-Rouge américaine (en anglais seulement)](https://www.redcross.org/about-us/our-work/training-education.html).